

**Néhou**  
**Église Saint-Georges**

**Restauration du maître autel (juin 2019)**

<b>LOCALISATION</b>	Chœur
---------------------	-------

<b>PROPRIÉTAIRE</b>	Commune
---------------------	---------

<b>CONTACTS</b>		
Mairie	M Dominique Jeanne maire	02.33.41.60.05 / 02.33.21.18.34 Ma et Ve : 14 h à 17 h <a href="mailto:mairiedenehou@wanadoo.fr">mairiedenehou@wanadoo.fr</a>
Conservation des antiquités et objets d'art / Pôle patrimoines et territoires	Élisabeth Marie, conservatrice déléguée	0233059613 <a href="mailto:Elisabeth.marie@manche.fr">Elisabeth.marie@manche.fr</a>

**IDENTIFICATION DE L'OBJET À RESTAURER**

**DESCRIPTION :**

Tombeau d'autel de forme trapézoïdale, orné au centre des instruments de la passion en relief

Deux portes à panneaux moulurés, cantonnées des piédestaux rectangulaires des colonnes

Deux gradins, tabernacle rectangulaire à corniche moulurée

Retable à quatre colonnes, tableau central cintré (l'adoration du Sacré cœur), panneaux latéraux à encadrement cintré et consoles supportant deux statues, entablement cintré au centre, deux pots à feu et gloire au sommet.

Bois peint et doré. Inscription sur le côté gauche: Le Rouge Père Pinxit 1845.

**MATÉRIAU :** Bois de chêne peint et doré.

**STATUT :** Inscrit Monument historique

## **ÉTAT :**

### **Menuiserie :**

L'enfoncement des gradins au centre révèle l'affaissement des supports sous-jacents, de même que ceux du parquet. La traverse verticale de soutien interne de l'autel, infestée (infestation active déjà repérée en 2011), est détériorée. Risque réel d'effondrement du tout.

Semences sur l'ensemble du retable oxydées

Assemblages des panneaux de piédestaux défectueux

Panneaux de prédelle disjoints

### **Polychromie :**

Le dernier repeint, documenté par inscription, date de 1845

Fort jaunissement et encrassement

Lacunes, notamment aux endroits des semences.

### **Tableau :**

Toile décroché du châssis en partie haute. Problèmes de tension de la toile occasionnant des bourrelets dans le bas. Encrassement, jaunissement. Probables repeints.

### **Environnement :**

Le sol est apparemment constitué de terre sous le tombeau.

Il conviendra de vérifier l'état du soubassement, lors de l'établissement du devis

Humidité résiduelle en cours d'évaluation et en projet de traitement







## **OBJECTIFS DE LA RESTAURATION**

Opération de conservation – restauration visant à stabiliser la dégradation, consolider et valoriser l'ensemble de manière cohérente.

## **NATURE DES PRESTATIONS DEMANDÉES**

### **LOT 1 : Menuiserie**

- ✓ Dépose de l'autel, des statues et du tableau
- ✓ Vérification des structures portantes et des assemblages
- ✓ Traitement insecticide curatif
- ✓ Nettoyage, dépoussiérage des sculptures et repose
- ✓ Repose isolée et ventilée
- ✓ Rapport de restauration (commune, CAO), avec photographies avant, pendant et après l'intervention (dossier accompagné de clichés numériques).

### **LOT 2 : Polychromie**

- ✓ Décrassage, dévernissage
- ✓ Étude de polychromie et stratigraphie
- ✓ Nettoyage approfondi et harmonisation de l'ensemble (y compris cadres) : réintégration des parties neuves et retouches de polychromie, voire dorure des ornements si la dorure ancienne n'est pas conservée
- ✓ Rapport de restauration (commune, CAO), avec photographies avant, pendant et après l'intervention (dossier accompagné de clichés numériques).

### **LOT 3 : Peintre sur toile**

- ✓ Nettoyage, traitement du châssis. Prévoir un remplacement à neuf si besoin
- ✓ Consolidation su support
- ✓ Remise en tension de la toile
- ✓ Nettoyage, dévernissage, allègement des repeints, réintégration, vernissage final
- ✓ Rapport de restauration (commune, CAO), avec photographies avant, pendant et après l'intervention (dossier accompagné de clichés numériques).
- ✓ OPTION : Repose dans le retable du tableau et du cadre

## **Maçonnerie**

- ✓ Réalisation d'une dalle chaux sous l'emprise de l'autel

## **REMARQUES PARTICULIERES**

Un rdv de chantier doit être prévu lors de la dépose, avec les entreprises retenues pour cette opération et la CAO.A.

La repose dans le retable est à prévoir en option car il est possible selon le calendrier d'intervention d'utiliser l'échafaudage en place pour la menuiserie et la polychromie.

## **REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL**

### **Modalités de rédaction des devis**

- ✓ Le maître d'ouvrage et la CAO.A restent ouverts à des suggestions complémentaires justifiées. Elles seront détaillées et chiffrées à part.
- ✓ Il serait souhaitable que les constats d'état accompagnant les devis puissent être faits in situ et qu'ils soient illustrés de photographies de bonne qualité. Chaque opération doit être chiffrée précisément (faire figurer le nombre d'heures correspondant).
- ✓ La restauration doit se faire selon un principe de réversibilité, de respect des techniques et matériaux employés à l'origine et de conservation maximale des éléments anciens (privilégier les greffes et la consolidation, éventuellement par imprégnation, lorsque cela est possible)
- ✓ L'offre doit détailler les techniques et matériaux employés : préciser les noms des produits pour chaque intervention (ou le nom des solutions chimiques)
- ✓ Les restaurateurs peuvent démonter certaines parties, pour établir leurs devis, dans le respect de l'intégrité de l'objet
- ✓ Dans le cas où les travaux ne seraient pas réalisés dans leur globalité par les soumissionnaires, tous les exécutants doivent figurer dans l'offre, avec leurs

références. Ces derniers s'engagent à respecter le cadre d'action décrit dans le présent cahier des charges. Le non respect de ce principe pourra entraîner la rupture du contrat avec la maîtrise d'ouvrage.

### **Nature et conditions d'intervention**

- ✓ Les interventions seront confiées à des restaurateurs dûment qualifiés, qui devront présenter dans leur candidature leur formation ainsi que des références de travaux sur des ouvrages identiques ou similaires
  
- ✓ Ces interventions se dérouleront sous la direction, le contrôle et le suivi de la commune, maître d'ouvrage. La conservation des antiquités et objets d'art assure un rôle de contrôle scientifique et technique concernant la restauration des objets inscrits Monuments historiques lorsque celle-ci bénéficie d'une subvention du conseil général de la Manche
  
- ✓ Dans ce cadre, le restaurateur préviendra le maître d'ouvrage lors de la dépose de l'objet et l'informerá de l'état d'avancement du chantier. Une visite de chantier aura lieu après démontage ou dépose, s'il y a lieu, et au cours de la restauration, selon l'état d'avancement et la complexité de l'opération. **La conformité des travaux sera établie par la CAOÁ sous deux conditions :**
  - La réception du rapport de restauration
  - La réception des travaux : visite effectuée, à l'initiative du maître d'ouvrage, par les différentes parties (maîtrise d'ouvrage, CAOÁ, restaurateur) après repose ou remontage. La conformité est une condition nécessaire au règlement de la facture et au versement de la subvention.